



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1982-1983

3 NOVEMBRE 1982

PROJET DE DECRET

CONTENANT LE REGLEMENT DEFINITIF DU BUDGET
DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
DE L'ANNEE BUDGETAIRE 1978 (1)

RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES GENERALES, DU REGLEMENT
ET DE LA COMPTABILITE
PAR Mme **G. BRENEZ**

(1) Voir Doc. Conseil 63 (1981-1982) N° 1.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Affaires générales, du Règlement et de la Comptabilité (1) a, au cours de ses réunions des 19 octobre et 3 novembre 1982, examiné le projet de décret contenant le règlement définitif du budget des affaires culturelles de la Communauté culturelle française de l'année budgétaire 1978.

DISCUSSION GENERALE

Un commissaire pose deux questions à l'Exécutif :

1° il demande si l'insuffisance de crédits qui est signalée a bien été reprise dans la loi sur les comptes de l'Etat de 1978;

2° quelles sont les principales observations de la Cour des Comptes ?

A la première question, l'Exécutif confirme que la régularisation des dépassements de crédits sera opérée dans le cadre du projet de loi sur les comptes de l'Etat de 1978.

En ce qui concerne la seconde question, l'Exécutif informe la commission qu'il s'agit d'un rapport de conformité des écritures contenues dans le projet de décret.

Le commissaire, et les membres de la commission ont déclaré être satisfaits de la réponse de l'Exécutif.

DISCUSSION DES ARTICLES

Les articles ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Les articles et l'ensemble du projet de décret sont adoptés à l'unanimité des huit membres présents.

La commission fait confiance au Président et au rapporteur pour la rédaction du présent rapport.

Le Rapporteur,

G. BRENEZ.

Le Président,

D. DUCARME.

(1) Ont participé aux travaux de la commission :

MM. Ducarme (président), Basecq, Defosset, Déleuze, Huylbrouck, Jandrain, Lernoux, Piérard, L. Remacle, M. Remacle, Mme Brenez (rapporteur).

Ont assisté aux travaux de la commission :

MM. Tournemette et Damar, représentant le Ministre-Président de l'Exécutif;

MM. de Roubaix, R. Gillet, Lagasse, Mme Pétry, M. Risopoulos, membres du Conseil.